



POLITIQUE DE REMISE EN CAS DE MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES

Afin de satisfaire notre clientèle, le Club de golf de Lac-Etchemin a établi une politique claire en ce qui concerne les remises. Ainsi, il sera possible de vous faire remettre votre partie, lorsqu'il y a interruption causée par la pluie abondante ou de fort vent ou conditions climatiques extrêmes et selon les modalités suivantes :

- Si vous devez interrompre votre partie et que vous avez complété **moins de 9 trous**, Le Club de golf de Lac-Etchemin, s'engage à vous accorder une remise pour une prochaine visite de 18 trous.
- Si vous n'avez pas terminé votre partie, mais que vous avez complété **plus de 9 trous**, Le Club de golf de Lac-Etchemin s'engage à vous accorder une remise pour une prochaine visite pour 9 trous.

À noter que ces remises sont valides pour l'année en cours seulement. De plus, les mêmes conditions d'achats de votre partie initiale sont en vigueur pour les remises. Par exemple, pour l'achat d'un droit de jeu sur semaine, la remise sera disponible sur semaine seulement.

Sachez que par la mise en place de cette politique, nous espérons que vous obtiendrez satisfaction au Club de golf de Lac-Etchemin.

Notez que les prévisions météorologiques ne constituent pas un motif qui justifie un remboursement.

La Direction.